

MICHEL LEJEUNE

LE JEU DES ABÉCÉDAIRES
DANS LA TRANSMISSION DE L'ALPHABET

Au long de trois ou quatre siècles, les Etrusques, qui avaient appris des Grecs à écrire, ont à leur tour appris à écrire à une dizaine de peuples de l'Italie: en fait, à l'Italie entière à l'exception de l'extrême Sud (Pouilles, Lucanie, Calabre). J'examinerai ici quel rôle ont joué les abécédaires dans ces procédures de transmission, en me plaçant d'abord au coeur même du problème, en Etrurie.

Le *Thesaurus* recense¹ une cinquantaine d'abécédaires, répartis sur l'ensemble du domaine (Etrurie proprement dite; Etrurie extérieure, d'Adria, Spina, Felsina au Nord à Nola, Vico Equense, Pontecagnano au Sud), répartis aussi dans le temps sur toute la durée de l'épigraphie étrusque (du VII^e s. au seuil de l'époque romaine). La fréquence de ces documents est déjà, par elle-même, un fait remarquable; elle témoigne de l'emprise considérable qu'a exercée sur la mentalité étrusque l'accès à l'écriture; s'y associait peut-être, dans les croyances populaires, quelque aura magique, quelque vertu apotropaïque: c'est quasi toujours en contexte funéraire que nous apparaissent ces abécédaires².

Ils ne sont intégraux, à vrai dire, que dans la proportion d'un sur deux³. Les autres se restreignent à un début de liste, d'étendue variable. Beaucoup (en fait, un sur quatre) se réduisent aux deux premières lettres⁴. C'est que l'alphabet constituait une série canonique, et qu'une mention minimale de son début suffisait dès lors à évoquer automatiquement la série tout entière.

Dans ce même répertoire le *Thesaurus* inclut⁵ nos trois exemplaires de « syllabaires »: exercices de syllabation associant successivement à une même consonne les quatre voyelles (dans l'ordre -i, -a, -u, -e en 11^b et 22; -a, -i, -e,

¹ *ThesLE* I (1978) 409-410, n^{os} 1-47; *Primo supplemento* (1984) 58, n^{os} 48-50.

² On sait qu'en Vénétie au contraire le contexte des documents dits « alphabétiques » est toujours religieux: offrandes à une déesse de l'écriture. Sur ces documents, voir M. LEJEUNE, *REL* 38, 1960, 139-150; *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 66, 1971, 267-298.

³ N^{os} 1, 2, 8, 10^a, 10^b, 11^b; 14, 15, 16, 17 (?), 19, 20 (?), 23, 25, 27, 29, 30, 31^a, 31^b, 32, 33, 39, 43^b, 43^c, 48, 49 (?).

⁴ Avec *ac*, n^{os} 9, 13, 18, 24, 26, 34; avec *ae*, 28, 35, 44, 45, 46, 50.

⁵ N^{os} 11^a (Caere), 22 (Orbetello), 29^b (Collie Val d'Elsa).

-u en 29^b). Deux fois sur trois, ils voisinent avec des abécédaires (11^a avec 11^b, 29^b avec 29^a; mais 22 constitue une inscription à soi seul). Un de nos exemplaires est intégral (11^a), c'est-à-dire entend mettre en jeu toutes les consonnes ⁶; dans les deux autres, une seule consonne ⁷ est en jeu (22: *vi, va, vu, ve*; 29^b: *ma, mi, me, mu*), cette séquence minimale de quatre syllabes ayant mission, et pouvoir, d'évoquer, à elle seule, tout le reste du syllabaire parce que celui-ci constitue, lui aussi, une série canonique.

Double écho, donc, de l'enseignement de l'écriture dans les écoles étrusques. Mais témoignage indirect. Contexte funéraire *dans tous les cas*. Supports sans rapport avec le matériel d'écriture *dans tous les cas sauf un* ⁸; la seule exception est fournie par la tablette de Marsiliana (23), exemplaire de luxe, il est vrai (ivoire, non bois), mais tablette véritable (avec traces, encore, de la cire dont elle était enduite), portant gravé sur son rebord un abécédaire-modèle. Là, mais là seulement, nous avons un document équivalant au « livre du maître » et investi de la même autorité. Partout ailleurs, réalisations sans autorité intrinsèque (analogues à ce que seraient à l'école des « devoirs d'élèves »); elles se trouvent parfois être correctes; elles sont, d'autres fois, fautives (les erreurs mêmes pouvant être instructives pour nous).

Outre celui de Marsiliana, nous avons une demi-douzaine ⁹ d'abécédaires

⁶ Séries, *c-, v-, z-, b-, θ, m-, n-, p-, r-, s-, χ, q-* (est-ce méprise pour *φ -?*), *t* (est-cet méprise pour *s?*) avec omissions et avec, vers la fin, désordre. L'abécédaire voisin 11^b a pour consonnes *b* (lettre morte), *c, d* (lettre morte), *v, z, b, θ, k, l, [m], n, f, p, s, r, s, t, s, φ, χ*. Dans les exercices de syllabation du VII^e s., avant l'institution d'une lettre *f*, faisait-on intervenir le digramme *vb?* C'est plausible; mais le syllabaire (imparfait) de Caere l'ignore.

⁷ La différence de 11 et de 29, le syllabaire d'Orbetello n'est pas jumelé avec un abécédaire; celui-ci, si nous l'avions, serait probablement de ceux qui éliminent *c* au profit de *k*, et dont la première consonne est donc *v*; ce qui, en 22, situerait *vi va vu ve* comme séquence initiale de syllabaire. En 29, la séquence (*ma, mi, me, mu*) symbolisant l'abécédaire n'a pas été choisie en tête de celui-ci; supposera-t-on qu'à la récitation le syllabaire, à cause de sa longueur, de l'ordre d'une centaine de syllabes, était subdivisé en segments, et que la séquence en *m-*, fautive d'être initiale de syllabaire, était du moins initiale de segment? Cette vue, très incertaine, rejoindrait une hypothèse (elle-même contestée) jadis proposée pour expliquer lat. *elementum* (noms des lettres *l, m, n*, initiales d'un second segment de l'alphabet). En tout cas pour *navθα* qui vient après *ma, mi, me, mu* en 29 (et qui commence, ainsi que le ferait la suite du syllabaire, par *na*...), la meilleure hypothèse (bien qu'indémontrée) est celle de BUONAMICI, *EpEtr* 111: locution signifiant « e così via ».

⁸ A dire vrai, M. TORELLI, *AC* 17, 1965, 128, n. 4 range aussi dans le matériel d'écriture le vase (11) de Caere et celui (14) de Viterbo, en les qualifiant d'encriers, reprenant ainsi, pour 11, une hypothèse de DENNIS, 271, pour 14, une hypothèse de A. NEPPI-MODONA, *Rend Lincei*, ser. VI, 2, 1926, 505. Mais ces deux hypothèses sont gratuites; elles ne reposent pas sur des traces d'encres ou de matières colorées qui subsisteraient à l'intérieur de ces vases; elles ne reposent pas sur les formes de l'un ou de l'autre, que rien ne prédispose à l'évidence pour le trempage de pinceaux; elles reposent sur la seule présence d'abécédaires; mais bien d'autres vases en portent aussi bien, et il y a là argument circulaire (abécédaires gravés sur 11 et 14 parce que c'étaient des encriers; identification de 11 et 14 comme encriers parce que des abécédaires y sont gravés).

⁹ A Narce (7), Leprignano (8), Formello (10^a, 10^b), Caere (11^b), Viterbo (14).

du VII^e s. Leur commune singularité, on le sait, est la présence, aux places qui sont les leurs en grec, d'un *bêta*, d'un *delta*, d'un *omicron*, dont jamais aucune inscription étrusque n'a fait usage, ni au VII^e s., ni (à plus forte raison) plus tard. J'ai jadis proposé¹⁰ de les dénommer « lettres mortes » et de dénommer « alphabet théorique » la liste procurée par les abécédaires à lettres mortes, par opposition à l'« alphabet pratique » inférable des inscriptions contemporaines. Cette singularité est due initialement à la révérence des adaptateurs étrusques pour le modèle grec, qu'ils ont réutilisé en se gardant de l'amputer. Sa persistance ensuite est due au poids de la tradition enseignante. On voit, au reste, par le vase 11 de Caere (qui livre un abécédaire 11^b et un syllabaire 11^a de même main), que les lettres mortes *b*, *d*, *o* restaient cantonnées dans l'abécédaire; elles sortaient de jeu dès que commençaient les exercices combinatoires: les séquences syllabiques de 11^a ne connaissent ni *o* comme second élément ni *b* ou *d* comme premier élément¹¹. Cette distorsion entre théorie et pratique était une gêne pour l'enseignement. Elle s'est maintenue pendant un siècle. Mais sans doute des voix de plus en plus nombreuses se sont-elles élevées en faveur d'un réajustement de la théorie à la pratique: il a dû exister, chez les enseignants, une sorte de longue querelle des Anciens et des Modernes. Un beau jour, au tournant du VII^e et du VI^e s., nous voyons les trois lettres mortes disparaître des abécédaires, non point sporadiquement et capricieusement, mais toutes d'un coup de façon définitive: effet très certain d'une réforme promulguée dans une école scribale et que les autres ont très rapidement adoptée. C'était la victoire des Modernes.

Et les conséquences en allaient beaucoup plus loin que la seule abolition de trois lettres inutiles. Un tabou était levé. De ce jour, le vénérable abécédaire avait cessé d'être intouchable. Cette réforme ouvrait la possibilité de toutes les autres.

La première à intervenir ensuite résulta d'une innovation née en Etrurie méridionale vers le milieu du VI^e s.: substitution d'un nouveau signe à la combinaison *v* + *b* pour noter /f/. Il est vain, semble-t-il, de discuter sur les possibles origines de ce tracé en forme de 8: depuis les temps lointains où l'écriture cessa d'être pictographique, les tracés des lettres sont devenus arbitraires, au sens saussurien du terme, et leur chercher des motivations n'est guère que jeu. Toujours est-il que cette réforme, parfaissant la correspondance univoque de lettre à phonème, fut accueillie avec faveur, et, en l'espace de quelques décennies, gagna, du Sud au Nord, le domaine étrusque tout entier. Désormais malléables, aussi bien par addition que par soustraction, les abécédaires en prirent acte, et, vers la fin du VI^e s., *f* s'y trouve ajouté au seul emplacement disponible pour les signes nouveaux: en queue de liste.

¹⁰ M. LEJEUNE, dans *Tyrrhenica* (1957) 157 s., en particulier 160-162.

¹¹ L'argument, du moins en ce qui concerne les consonnes, serait plus péremptoire encore si le syllabaire 11^a était exempt d'erreurs et d'omissions (ce qui n'est pas le cas: voir n. 6).

D'où la possibilité d'un classement chronologique des abécédaires archaïques : 1) *abécédaires de la première génération* (VII^e s.) avec les trois lettres mortes *b, d, o*, et sans *f*; 2) *abécédaires de la deuxième génération* (première partie du VI^e s.), sans *b, d, o* et sans *f*; 3) *abécédaires de la troisième génération* (à partir de la dernière partie du VI^e s.) sans *b, d, o*, mais avec *f*. La distinction est toujours possible (même pour les abécédaires partiels) entre le premier groupe et les suivants, puisqu'un des critères (présence ou absence de *bêta*) se localise à la seconde place de l'alphabet. En revanche, la distinction entre le deuxième groupe et le troisième (critère localisé en fin d'alphabet) ne nous est malheureusement accessible que pour les abécédaires intégraux.

Les choses, vous le savez, sont plus compliquées dans le détail. Avec la différenciation chronologique dont nous venons de parler, viennent interférer des différenciations géographiques, liées notamment (mais non uniquement) aux partis divers adoptés par les écoles locales pour la notation des vélares et pour celle des sifflantes : particularités qui vont à leur tour se refléter dans les abécédaires.

Ce que nous avons dit jusqu'ici, et qui résume des vues généralement reçues, ne concerne, à vrai dire, que la face visible de la question. Venons-en maintenant à *sa face cachée*, à laquelle il est rare qu'on songe.

Qu'est-ce qu'une lettre ? Un certain tracé associé à une certaine dénomination et investi d'une certaine valeur d'emploi. La face visible, c'est le tracé. Mais se soucie-t-on assez de la dénomination ? Et pourtant, du tracé, qui est purement arbitraire, et du nom, qui évoque telle articulation vocalique ou consonantique, c'est le nom seul qui est motivé et porteur d'une référence à l'emploi.

Avant d'être enseigné comme une succession déterminée de tracés de lettres, l'alphabet était d'abord enseigné comme une succession déterminée de noms de lettres. Au stade initial, un alphabet est présenté aux élèves comme une litanie de noms qu'on leur fait psalmodier, sans doute d'abord par segments, puis d'un bout à l'autre de la liste, jusqu'à ce que l'ensemble soit parfaitement mémorisé. C'est après seulement que les élèves seront confrontés aux tracés, à chacun desquels ils devront apprendre à associer un nom de lettre. En un troisième temps, ils seront exercés à reproduire ces tracés à l'appel de leurs noms. Et c'est seulement une fois ces éléments acquis que va commencer l'apprentissage combinatoire, qui menera aux syllabes puis aux mots. Je décris là ce que nous savons expressément de la pédagogie grecque à date hellénistique¹²; mais il n'est guère douteux que cette pédagogie remonte aux origines de l'écriture en

¹² C'est ainsi qu'au I^{er} s. avant notre ère DENYS D'HALICARNASSE (*περί συνθέσεως ὀνομάτων* VI, 25, 40) décrit les phases de l'apprentissage de l'écriture : τὰ γράμματα ὅταν παιδεύωμεθα, πρῶτον μὲν τὰ ὀνόματα αὐτῶν ἐκμανθάνομεν, ἔπειτα τοὺς τύπους καὶ τὰς δυνάμεις, εἰθ' οὕτω τὰς συλλαβάς . . . , καὶ μετὰ τοῦτο ἤδη τὰς λέξεις . . . ὅταν δὲ τὴν τοῦτων ἐπιστήμην λάβωμεν, τότε ἀρχόμεθα γράφειν τε καὶ ἀναγινώσκειν, κατὰ συλλαβὴν καὶ βραδέως τὸ πρῶτον . . .

Grèce, et que c'est elle que les Etrusques ont dû recevoir des Eubéens. *Il n'y a pas emprunt d'une écriture sans emprunt de la pédagogie qui la sert.*

En Etrurie donc, aussi bien, on peut tenir que l'initiation à l'écriture est, dans son premier temps, orale, et centrée sur les noms des lettres. – Soit, direz-vous, mais ces noms, par malchance, nous les ignorons – Est-ce tout à fait vrai?

Première réserve: l'alphabet est passé des Grecs aux Etrusques, puis des Etrusques aux Latins; or nous savons les noms des lettres grecques (*alpha, bêta, gamma, delta*, etc.) et ceux des lettres latines (*a, be, ce, de*, etc.). D'un registre à l'autre, il y a eu simplification, les noms des voyelles se réduisant à l'émission de la voyelle, les noms des consonnes, à l'articulation de la consonne suivie ou précédée d'une voyelle d'appui. Il y a au moins une chance pour que l'innovation soit intervenue dans l'entre-deux, au stade étrusque. Nous en avons, on va le voir, confirmation au moins pour les voyelles.

Seconde réserve: il s'agit d'une information ponctuelle apportée par le vase 32 de Pérouse, publié il y a une douzaine d'années¹³. Il date du VI^e s. et porte deux graffites. Une première main y a gravé au complet et sans faute un abécédaire de la deuxième génération. Une autre main est intervenue ensuite, gravant, dans un alignement différent, avec des dimensions supérieures et en traits plus profonds, les quatre lettres *abat*. Elles ont laissé l'éditrice perplexe. Elles ont une explication possible, cependant¹⁴: ce serait le nom même (probablement abrégé) de l'«alphabet», qu'aurait gravé le second scribe au lieu de graver l'alphabet lui-même¹⁵. Nous savons le nom de l'alphabet grec, connu de nous seulement à date alexandrine¹⁶, mais qui a certainement été contemporain de l'institution même de l'alphabet. Nous connaissons le nom *abecedarium* de l'alphabet latin, attesté seulement à date chrétienne¹⁷, mais qui doit remonter à la naissance de l'écriture latine. Chaînon de l'un à l'autre (et garantissant l'antiquité de l'un et de l'autre), voici, dès le VI^e s., abrégé, mais aisément reconnaissable, le nom étrusque de l'alphabet, lui aussi bâti sur la succession des premiers noms de lettres, à savoir «*a*» et «*bat* (. . .)». Au prix de cette interprétation est amnistié l'apparent scandale que constitue l'emploi d'une lettre morte dans un mot: le seul mot où elle ait droit de cité est le nom qui la désigne elle-même. A ce prix aussi se résout l'apparente distorsion chronologique entre une première inscription 32^a, abécédaire sans lettres mortes, et une inscription ultérieure 32^b usant de *b*: tracés et noms des lettres mortes se conservent ensemble au VII^e s., disparaissent ensemble vers 600 . . . à l'exception près de l'élément

¹³ A. E. FERUGLIO, *StEtr* 41, 1973, 293, n° 40.

¹⁴ Voir M. LEJEUNE, *REL* 59, 1981, 77-79.

¹⁵ Il n'est pas rare qu'un même vase porte deux abécédaires: 10, 31, 43.

¹⁶ *Anecdota Graeca* I, 181 Bekker; scholies à Denys le Thrace p. 320 Hilgard. Mais dès le IV^e s., ἀνάλοφος «illettré» figure chez le comique Nicocharès, 2 Demiannézuk.

¹⁷ Augustin, Fulgence; et cf. *CGL* II 578, 14.

-bat (...) du juxtaposé *abat* (...), fixé par la tradition, et désormais sans doute non analysable par les Etrusques eux-mêmes. On retiendra de *abat* (...) qu'en Etrurie le nom de la première voyelle n'est plus de type grec mais du type déjà qu'on retrouvera en latin. On ne saurait, en revanche, tirer de « *bat* (...) », nom de consonne morte, un argument valide pour les consonnes vivantes; rien ne prouve, mais rien n'exclut non plus, que la troisième lettre se soit appelée « *ce* » dès le stade étrusque.

Un abécédaire étant d'abord litanie de noms, il était nécessaire de supposer que les lettres mortes, bien que dépourvues de valeur d'emploi, conservaient du moins un nom aussi bien qu'un tracé: on en a désormais la preuve. Il reste à tirer les conséquences de cette donnée quant aux procédures de transmission de l'alphabet d'une langue à une autre.

La Grèce archaïque a dû avoir des abécédaires « théoriques », conservant telle ou telle lettre morte, d'ascendance sémitique, que tel ou tel alphabet local n'emploie pas¹⁸. Il n'en est pas, jusqu'ici, parvenu jusqu'à nous; mais il y a gros à parier que celui qui était en service dans les écoles d'Ischia et de Cumes ressemblait matériellement comme un jumeau à l'abécédaire de Marsiliana et à ses congénères étrusques du VII^e s. Il devait notamment présenter en dix-huitième position un signe de sifflante dont n'usaient pas les Eubéens, mais dont le nom (σά) continuait à évoquer la valeur originelle. Très demandeurs de signes de sifflantes, les initiateurs de l'écriture étrusque, à partir de cet abécédaire et de sa lecture, ont été à même de *ressusciter* cette consonne, en lui maintenant son tracé et sa place, et en l'intégrant au jeu de leurs sifflantes.

En un second temps, lorsque les Latins ont négocié l'adaptation à leur langue de l'écriture étrusque, ils étaient demandeurs de signes d'occlusives sonores. A tout le moins¹⁹ *bêta* et *delta*, passés en étrusque à l'état de lettres mortes, y gardaient-ils leurs noms commençant respectivement par *b-*: *bat* (...) et par *d-*; on les a *ressuscités* comme *b* et *d*, à leurs places anciennes (seconde et quatrième). Demandeurs, les Latins l'étaient aussi d'un signe de voyelle vélaire moyenne: tracé et nom d'une autre lettre, en quinzième position, devenue lettre morte chez les Etrusques, ont permis pareille résurrection pour *o*.

Cette procédure de résurrection, à travers le *nom* de la lettre morte, a été un privilège du VII^e s. Il n'a pas survécu aux abécédaires de la première génération.

Et ceci m'amène à retoucher la doctrine formulée il y a quelque vingt-

¹⁸ Sur les abécédaires grecs archaïques, voir M. LEJEUNE, *RPhilol* 57, 1983, 7-12 (et, en particulier, 10-12).

¹⁹ Mais, mutée en étrusque au répertoire des sourdes et probablement pourvue alors d'un nouveau nom « *ce* », la troisième lettre de l'alphabet, l'ancien *gamma*, ne se prêtait plus à la même procédure que les anciens *bêta* et *delta*. Les Latins se sont passés de notation distincte de /g/ durant quatre siècles, jusqu'à la réforme attribuée à Carvilius Ruga. C'est là un de ces défauts qui dénoncent, pour les langues i.e. d'Italie, l'origine étrusque de leurs écritures.

cinq ans²⁰ sur le recours à un « modèle accessoire » grec pour retoucher un « modèle principal » étrusque. Il a pu se faire, à la vérité, de deux façons : à date haute (VII^e s.), indirectement, par résurrection des lettres mortes grecques conservées dans l'abécédaire étrusque; plus tard, directement, par emprunt à l'usage grec vivant. De cette dualité de procédures, l'ordre alphabétique porte témoignage. Au VII^e s., l'alphabet latin est adapté de l'étrusque par le truchement d'un abécédaire de la première génération (avec, notamment, lettre morte *o* précédant *p*); les adaptateurs, à travers le nom étrusque de la lettre morte, ressuscitent la voyelle, qui occupera donc, dans l'ordre alphabétique latin, sa place originelle. Au VI^e s., l'alphabet vénète est adapté de l'étrusque par le truchement d'un abécédaire de la deuxième génération, sans lettres mortes; les adaptateurs vont demander le *o* qui leur manque à l'écriture grecque en usage dans le monde adriatique; la lettre empruntée vient donc en addition au répertoire d'ascendance étrusque: elle va prendre rang (nous le savons par les tablettes d'Este) à la place normale des lettres additionnelles: en queue d'alphabet.

Nous n'avons pas d'abécédaire latin archaïque. A divers indices, on peut présumer qu'il comportait, à son tour, des lettres mortes, qui ne seront parfois expulsées que tardivement, ainsi, en septième position, le signe de l'affriquée étrusque²¹. Allons plus loin. Si jamais on venait à découvrir un abécédaire latin du VII^e s., je parierais pour un répertoire de tracés pratiquement identique aux abécédaires étrusques de la première génération, et à ce que je pense avoir été l'abécédaire eubéen contemporain. Ce qui, à haute époque, varie de langue à langue est moins le répertoire même des tracés que son mode d'emploi.

²⁰ M. LEJEUNE, *REL* 35, 1957, 88-105 (« Sur les adaptations de l'alphabet étrusque aux langues indo-européennes d'Italie »); IDEM, *REL* 40, 1963, 149-160 (« Sur la notation des voyelles vélaires dans les alphabets d'origine étrusque »).

²¹ Par exception, une lettre nouvelle (*G*, forme diacritée de *C*) a été logée non point en queue d'alphabet, mais dans la « case vide » résultant de l'expulsion de l'affriquée. Cela n'a pu se faire que si exclusion de l'affriquée et création de *G* ont été des événements *simultanés*, combinés en une même réforme: une « case » *ne reste pas* béante. Des traditions qui situent le premier événement dans le dernier tiers du IV^e s. en l'attribuant à Appius Claudius, le second dans le deuxième tiers du III^e s. en l'attribuant à Carvilius Ruga, l'une au moins (on l'a depuis longtemps soupçonné) est nécessairement erronée.